

## Vesoul : Un supermarché refuse l'accès aux toilettes à une personne atteinte de la maladie de Crohn

**MALADRESSE** Le magasin s'est excusé en invoquant des raisons sanitaires pour justifier la décision de ses salariés



Des toilettes (illustration). — M. Frénois / ANP / 20 Minutes

L'incident s'est produit le mercredi 13 janvier au supermarché Lidl de Vesoul, en Haute-Saône . Ce jour-là, une sexagénaire vient de régler ses courses quand elle demande à aller urgemment aux sanitaires et présente sa carte « urgence toilettes » de la fondation [AFA](#) (association [François Aupetit](#)). Elle la possède car elle souffre depuis 2002 de la maladie de Crohn , cette pathologie qui dérègle le système digestif et se caractérise par des diarrhées et crises de douleurs incontrôlables.

« J'étais en transpiration, toute blanche. J'ai senti qu'il allait se passer quelque chose [...] mais on m'a refusé l'accès aux toilettes », a relaté la victime à [L'Est Républicain](#) , elle qui a donc été obligée de sortir du magasin. « Tout est « parti » sur le parking. J'étais en pleurs devant ma voiture et souillée jusqu'aux bottes ».

Alerté par le quotidien régional, le magasin de hard-discount s'est excusé et a tenté de s'expliquer. « En cette période de crise sanitaire sans précédent, nous mettons en place un protocole dans l'ensemble de nos supermarchés en France afin de limiter la propagation du virus et demandons des mesures en ce sens à nos salariés », a communiqué Lidl.

Réponse de la sexagénaire ? « Je n'accepte pas leurs excuses. »